

Concours de recrutement de conservateurs des bibliothèques

fonction publique d'Etat – fonction publique territoriale
concours externes — concours internes

rapport du jury session 1998

sous la direction de M. Claude ROCHE
président du jury

Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie

enssib

école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

isbn : 2-910227-23-5

issn : 1263-0713

février 1999

enssib

école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 Novembre 1918
F 69623 Villeurbanne Cedex

tél. : 04 72 44 43 43. fax : 04 72 44 27 88.
<http://www.enssib.fr>

sommaire

1 — Conditions générales

- 1. — Organisation des concours p. 5
- 2. — Le jury p. 5

2 — Epreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Considérations générales sur les concours p. 7
- 2. — Composition p. 8
- 3. — Note de synthèse p. 10
- 4. — Traduction p. 12

3 — Epreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 15
- 2. — Epreuve de langue p. 17
- 3. — Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 18
- 4. — Résumé et commentaire d'un texte de caractère administratif .. p. 19
- 5. — Informatique p. 19

4 — Tableaux statistiques p. 21

5 — Sujets des épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 61
- 2. — Note de synthèse
 - Concours interne p. 61
 - Lettres et Arts p. 85
 - Sciences humaines et sociales p. 101
 - Sciences juridiques, économiques et politiques p. 131
 - Sciences de la nature et de la vie p. 155
 - Sciences exactes et techniques p. 181
- 3. — Traduction p. 213

6 — Quelques sujets des épreuves orales d'admission

1. — Conversation avec le jury p. 221
2. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 225
3. — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique p. 229
4. — Epreuve de langue p. 235

7 — Annexes

1. — Arrêté du 20 avril 1998 p. 246
2. — Arrêté du 18 février 1992 p. 248
3. — Arrêté du 22 avril 1998 p. 249
4. — Décret du 2 septembre 1992 p. 251

1 — Conditions générales

1 — Organisation des concours

L'organisation générale des concours, était assurée par l'enssib pour l'Etat et, par convention avec le CNFPT (Centre national de la Fonction publique territoriale), pour la Fonction publique territoriale.

Les épreuves écrites des concours internes et externes étant les mêmes pour l'Etat et la Fonction publique territoriale, il avait été décidé par souci d'efficacité et pour des raisons de calendrier de les organiser conjointement. L'épreuve orale de conversation avec le jury ainsi que l'épreuve facultative d'information mises à part, les autres épreuves étaient communes à l'Etat et à la Fonction publique territoriale. Les candidats, sous réserve de pouvoir s'inscrire à l'un et à l'autre des deux concours, pouvaient donc passer en une seule fois les épreuves soit des concours externes d'Etat et de la Fonction publique territoriale, soit des concours internes d'Etat et de la Fonction publique territoriale.

Les inscriptions aux concours ouvertes pour les deux concours le 19 janvier 1998 étaient closes le 18 février 1998.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 24 et 25 avril 1998 à Villeurbanne et à Paris, ainsi qu'à Saint-Denis (Réunion), Schœlcher (Martinique), Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et Tahiti. Pour les deux concours, les jurys se sont réunis à Villeurbanne le 12 mai 1998 afin de mettre au point les barèmes de notation et de se répartir les copies pour la double correction. La délibération d'admissibilité, également pour les deux concours, a eu lieu le 16 juillet 1998 à l'enssib (Villeurbanne).

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à l'enssib, pour l'Etat du 7 au 11 septembre 1998, pour le territorial du 28 septembre au 3 octobre 1998.

La délibération finale pour les concours interne et externe d'Etat a eu lieu le 11 septembre 1998 et le 3 octobre 1998 pour les concours externe et interne territoriaux.

2 — Le jury

Le jury d'Etat était composé de membres de l'enseignement supérieur, de personnalités qualifiées, de membres du personnel scientifique des bibliothèques et, pour la première fois, d'élus territoriaux. Le jury du concours territorial, distinct du jury d'Etat, était constitué d'élus locaux, de fonctionnaires territoriaux, de personnalités qualifiées et de membres de l'enseignement supérieur. Les jurys ont été constitués de manière à être représentatifs des différents types de bibliothèques dans lesquelles les conservateurs ont vocation à servir.

Les deux jurys étaient présidés par monsieur Claude Roche, professeur à l'université de Caen.

résultats du concours de conservateur d'Etat

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	15	7	22
candidats inscrits	2498	183	2681
candidats présents	1496 59,88 %	152 83,06 %	1648 61,47 %
candidats admissibles	121 8,08 %*	27 17,76 %*	148 9 %*
candidats admis	15 1 %*	7 4,6 %*	22 1,33 %*
liste complémentaire	7 0,47 %*	3 1,97 %*	10 0,61 %*

*Par rapport aux candidats présents à l'écrit du concours

résultats du concours de conservateur territorial

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	15	7	22
candidats inscrits	2572	240	2812
candidats présents	1465 56,95 %	197 82,08 %	1662 59,10 %
candidats admissibles	110 7,51 %*	26 13,19 %*	136 8,18 %*
candidats admis	15 1,02 %*	7 3,55 %*	22 1,32 %*
liste complémentaire	8 0,55 %*	4 2,03 %*	12 0,72 %*

*Par rapport aux candidats présents à l'écrit du concours

évolution du concours d'Etat depuis 1992

	1992	1993	1994	1995	1996	1998
postes offerts (Etat)	70 (+11)	47 (+16)	42	31	19	22
candidats inscrits	842	1152	1416	1628	1780	2681
soit par rapport à l'année précédente		+ 36,8 %	+ 22,9 %	+ 14,9 %	+ 9,37 %	+ 50,6 %
pourcentage des internes inscrits	15 %	7,3 %	3,1 %	3,44 %	3,2 %	6,82 %

2 — Epreuves écrites d'admissibilité

1 — Considérations générales sur les concours

Le concours 1998, comme les précédents, manifeste une grande disproportion entre le nombre de candidats et le nombre de postes (22 places en externe pour 1 496 candidats effectivement présents sur quelques 2 500 inscrits, soit environ une place pour 70 candidats) qui en fait un concours très sélectif. A titre de comparaison, il y a 40 admis pour 1 500 candidats au concours sciences de l'Ecole normale supérieure.

Afin de laisser aux admissibles le maximum de chances et en fonction de l'expérience des années précédentes, le jury avait décidé de prendre, pour les épreuves orales, environ cinq candidats pour un poste. De ce fait, le seuil d'admissibilité a été fixé à 11,5. Cette barre à 11,5 ne fait que confirmer que la proportion d'admissibles est de 1 sur 13.

Le nombre d'admissibles était donc cinq fois supérieur au nombre de postes. L'expérience des années passées montrait que cela laissait effectivement une chance à tous les admissibles ; d'ailleurs, un candidat figurant vers la fin de la liste, en 99^e rang, a été reçu. En outre, le jury s'était assuré auprès de la direction de l'école que les candidats admis les années passées en fin de liste, ou avec un rang d'admissibilité médiocre, n'en avaient pas moins effectué une scolarité satisfaisante.

L'oral a d'ailleurs considérablement modifié le classement, au point qu'aucun des dix premiers à l'écrit ne figure dans la liste finale des admis. C'est que l'oral a pour objet d'évaluer de tout autres qualités. Un futur conservateur doit en effet pouvoir être apprécié sur ses potentialités d'encadrement et de prise de décision, ainsi que de ses capacités d'adaptation. C'est pour cela que le jury doit comporter au moins la moitié de professionnels issus du corps des conservateurs. C'est que si des universitaires sont probablement plus qualifiés pour évaluer des épreuves académiques, des conser-

vateurs apporteront un autre éclairage ; en gros, ils sont ici pour apprécier si le candidat pourrait être bientôt leur adjoint, et ensuite leur successeur. Nous avons même introduit pour la première fois dans le concours d'Etat, deux élus territoriaux, un conseiller général et un maire adjoint chargé de la culture, les conservateurs pouvant, au cours de leur carrière, être détachés auprès d'une collectivité territoriale.

Concours territorial

Il n'y a rien à dire de plus de l'écrit, qui était commun aux deux concours. La plupart des candidats passaient les deux concours, et dans ce cas, deux épreuves de culture générale distinctes étaient prévues, afin de donner plus de chances aux candidats. Mais finalement les critères d'appréciation étant sensiblement les mêmes, on peut se demander s'il est bien utile de maintenir deux épreuves d'entretien en tout point semblables. Toutefois, il faut préserver l'indépendance qui a été maintenue entre les deux concours : le jury n'avait pas connaissance de la première note au moment où il mettait la seconde.

Tout comme dans le concours d'Etat, on recherche chez le candidat inscrit sur la liste d'aptitude, des qualités humaines qui en feront un chef de service apte à l'encadrement. En outre, pour le concours territorial, le candidat sera amené à passer des entretiens de pré-recrutement avec des représentants des collectivités locales. Ceux-ci attendront certes du candidat qu'il soit capable de parler de sa pratique professionnelle, mais ils attendront au moins autant qu'il sache la dépasser pour aboutir à une réflexion plus générale et qu'il ait une connaissance solide des institutions administratives territoriales. C'est dans cette perspective que le CNFPT désigne quatre membres dont deux conservateurs territoriaux, mais un membre sur quatre ne change pas radicalement la position du jury.

Il est intéressant de se pencher sur l'écart entre les notes des candidats ayant passé les deux oraux, ce qui est le cas de la plupart. Les moyennes sont respectivement de 10,6 et 10,4 ;

si nous définissons l'écart moyen comme la moyenne des écarts entre les notes (qui sont par définition des nombres positifs : différence entre la plus grande et la plus petite note), nous trouvons environ 2,5. Cet écart a bien sûr pour première origine la part de hasard inséparable de tout concours : le texte tiré convient plus ou moins bien à un candidat donné, qui peut être en plus ou moins bonne forme ; le jury fait de son mieux pour bannir toute subjectivité, mais n'y parvient pas forcément toujours à 100 %.

Bien sûr, ces questions ne se règlent pas d'un trait de plume ; les deux concours sont précisément définis par des textes réglementaires. Mais peut-être y aurait-il lieu de profiter de la période qui nous sépare du prochain concours territorial, espéré en 2000, pour revoir les textes en question.

2 — Composition

L'énoncé des sujets est assez bref pour qu'il soit possible de rappeler ici, à l'intention de ceux qui ne disposeraient pas des anciennes annales, les plus récents :

1992 *externe et interne* : Les biographies connaissent toujours un vif succès auprès du public. Elles constituent pourtant un genre littéraire souvent considéré comme mineur. Expliquez et discutez cette affirmation.

1993 *externe* : on entend souvent dire qu'à la « République des professeurs » a succédé la « dictature des médias ». Cette affirmation vous paraît-elle exacte ?

Interne : Les relations entre le système d'enseignement et le monde du travail sont aujourd'hui de plus en plus fréquentes. Ce rapprochement vous paraît-il devoir être encouragé ?

1994 *externe* : L'érudition.

Interne : Le journaliste est-il un historien ?

1995 *externe* : La commémoration.

Interne : Estimez-vous que la puissance économique façonne la culture ?

1996 *externe* : Les phénomènes de mode.

Interne : Existe-t-il une culture scientifique ?

1998 *externe* : L'image est-elle une écriture ?

Interne : L'accès à l'information scientifique et technique à l'aube de l'an 2000.

Le jury a donc tenu à proposer une épreuve de culture générale, et non un sujet technique limité aux problèmes des bibliothèques et du livre qui ne figurent que comme une composante parmi d'autres de la culture de l'honnête homme. A quoi servirait en effet la scolarité à l'enssib si les candidats possédaient en entrant

tout le bagage nécessaire à leur futur métier ? Il s'agit au contraire de fournir à l'école des esprits cultivés, curieux et capables d'apprendre.

C'est pourquoi une préparation à ce concours ne consiste pas à apprendre le détail des techniques de diffusion de la pensée, du papyrus jusqu'à Internet. On ajoutera même qu'il est parfois agaçant de voir ces questions introduites parfois à tout bout de champ. Bien sûr, l'introduction du numérique peut concerner les médias, conduit à développer d'autres formes de mémoire (et dans « commémoration » il y a « mémoire ») ; c'est un enjeu économique majeur, peut-être aussi un phénomène de mode, qui réconcilie image et écriture... Mais on aimerait ne pas retrouver uniquement ce thème décliné à différentes sauces.

Comment donc se préparer à ce concours ? D'abord en y songeant assez tôt. Après tout, une orientation vers la médecine, les mathématiques ou le droit se fait bien au plus tard après le baccalauréat. Il est vrai que le candidat peut avoir préparé n'importe quelle licence ; et il est bon que l'origine des conservateurs soit aussi diverse que possible. Mais tout en la préparant, il se tiendra au courant de l'actualité littéraire, scientifique (mais oui ; au moins par la grande presse : si un conservateur renonce à comprendre les articles scientifiques du *Monde* ou du *Figaro*, qui les lira ?), artistique (peinture, musique, cinéma, télévision), philosophique et religieuse, économique, politique et sociale. Cela suppose qu'il domine suffisamment ses études pour garder du temps libre.

Ensuite, mais ensuite seulement, il se préoccupera de la technique de la dissertation, qu'il a parfois oubliée ; il a même pu être reçu honorablement au baccalauréat sans beaucoup l'avoir pratiquée. De même, la note de synthèse est un genre bien défini, familier des candidats aux Instituts régionaux d'administration, des élèves des Instituts d'études politiques ; les autres trouveront sur le marché une foule d'ouvrages, dont le niveau va du BTS à l'ENA, qui en exposent les principes et les méthodes. Enfin, dans un concours où l'admission se joue à une fraction de point, probablement même inférieure à la précision avec laquelle le jury est en mesure d'apprécier les copies, la note de langue peut jouer un rôle déterminant.

Venons-en à l'épreuve de cette année. Le jury est reconnaissant aux candidats d'avoir en général rendu des copies intéressantes ; nous n'avons pas eu la même avalanche de poncifs

qu'au sujet de la commémoration. Tout au plus avons-nous remarqué l'omniprésence de la grotte de Lascaux (avec sa variante « Lascot ») : est-ce parce qu'elle est inaccessible au public que c'est la seule citée ?

Encore fallait-il que les copies fussent lisibles ; cette exigence sera maintenue aussi longtemps que les candidats aux concours ne disposeront pas d'une imprimante, tout simplement parce qu'un correcteur ne peut évaluer que ce qu'il a été capable de déchiffrer sans trop de peine. Ce jour-là, ils auront peut-être aussi un logiciel de correction d'orthographe ; on peut donc être indulgent vis-à-vis des fautes que l'on qualifiera charitablement de coquilles si elles restent en nombre limité. Mais on n'acceptera d'autant moins une copie avec quinze fautes d'orthographe que parmi celles-ci figurent souvent de graves fautes de syntaxe, qui trahissent parfois une incertitude de la pensée ; et ce n'est pas demain que les outils automatiques sauront traiter les fautes de syntaxe.

Il faut ensuite un plan ; il n'est pas mauvais que celui-ci soit annoncé dans l'introduction (discrètement : pas besoin de numérotation

fine des paragraphes comme dans le texte d'un décret), mais il est fâcheux qu'il ne soit pas ensuite respecté. Quant à savoir s'il faut deux parties, ou trois, ou plus, nous ne chicanerons pas sur ce détail. Il est toujours agréable de voir un exposé s'appuyer sur des citations si celles-ci sont pertinentes ; si ce n'est pas le cas, on soupçonnera le candidat d'avoir appris une liste de citations à placer n'importe où plutôt que de lui savoir gré de son érudition.

On ne s'attendra pas à trouver ici le corrigé sous forme de réponse par oui ou non à la question posée. Ce qui est sûr, c'est qu'il fallait définir soigneusement les termes d'image et d'écriture, qui sont susceptibles de plusieurs significations, et de dire lesquelles on retenait, et pourquoi. En particulier l'image a souvent été prise en un sens trop restreint : c'est l'illustration d'un livre, parfois l'essentiel de celui-ci (livres d'art, bandes dessinées) mais aussi la peinture, le dessin, la photographie, le livre, le cinéma, la télévision, le cédérom ; il peut être légitime d'écarter un certain nombre d'aspects en le justifiant, mais pas d'en oublier.

	concours externe	concours interne
nombre d'inscrits	2498	183
nombre de présents	1406	147
nombre de copies blanches	22	5
moyenne	8,23	8,65
note mini	0	3
note maxi	17	15
nombre de notes éliminatoires	81	9

concours d'Etat de conservateur – résultats de la composition

	concours externe	concours interne
nombre d'inscrits	2572	240
nombre de présents	1366	191
nombre de copies blanches	19	6
moyenne	8,12	8,06
note mini	0	3
note maxi	17	15
nombre de notes éliminatoires	77	17

concours territorial de conservateur – résultats de la composition

3 — Note de synthèse

Pour cette épreuve, les candidats, lors de l'inscription au concours, ont le choix entre cinq options :

- Lettres et arts ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Sciences juridiques, économiques et politiques ;
- Sciences de la nature et de la vie ;
- Sciences exactes et techniques.

Malgré les rapports du jury de l'enssib et surtout en dépit des nombreuses publications portant sur ce type d'épreuve qui n'est nullement spécifique au concours de conservateur, l'exercice proposé reste largement méconnu des candidats.

Il faut rappeler que la note de synthèse n'est ni un commentaire, ni un résumé de textes, encore moins une dissertation. Il s'agit de dégager, en puisant dans un ensemble de textes proposés, une problématique forte autour de laquelle vont se structurer des éléments d'information et de réflexion préalablement hiérarchisés, que la conclusion mettra en perspective.

Quelle que soit l'option choisie, les meilleures copies sont celles qui se sont essentiellement organisées autour de trois axes de travail.

Le premier est bien entendu la capacité du candidat à exploiter l'ensemble du dossier en indiquant nettement qu'il a pris connaissance de tous les textes et en justifiant, le cas échéant, la mise à l'écart de certains d'entre eux. La difficulté majeure consiste à accorder à chacun des documents sa place exacte (indépendamment de sa longueur ou de sa brièveté), puis à faire apparaître une problématique claire. On constate que les candidats ont du mal à

présenter les points de vue parfois contradictoires du contenu et privilégient le plus « confortable ». Certains font carrément l'impasse sur plusieurs textes, soit par négligence soit par ignorance. Or tous ont leur importance

concours externe d'Etat résultats de la note de synthèse

Nombre d'inscrits	2498
Nombre de présents	1496
Nombre de copies blanches	56
Moyenne	8,62
Note mini	0
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	106

Lettres & arts

Nombre d'inscrits	990
Nombre de présents	643
Nombre de copies blanches	32
Moyenne	8,47
Note mini	0,5
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	53

Sciences humaines & sociales

Nombre d'inscrits	900
Nombre de présents	528
Nombre de copies blanches	20
Moyenne	8,71
Note mini	0
Note maxi	16
Nombre de notes éliminatoires	37

Sciences juridiques

Nombre d'inscrits	476
Nombre de présents	243
Nombre de copies blanche	1
Moyenne	8,76
Note mini	1
Note maxi	14
Nombre de notes éliminatoire	6

Sciences exactes & techniques

Nombre d'inscrits	60
Nombre de présents	36
Nombre de copies blanches	3
Moyenne	8,57
Note mini	1
Note maxi	13
Nombre de notes éliminatoires	4

Sciences de la nature et de la vie

Nombre d'inscrits	72
Nombre de présents	46
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	9,02
Note mini	3,5
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	6

concours interne d'Etat résultats de la note de synthèse

Nombre d'inscrits	183
Nombre de présents	152
Nombre de copies blanches	4
Moyenne	7,09
Note mini	1
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	7

et méritent d'être pris en considération. D'autres se contentent soit de juxtaposer des citations plus ou moins longues, soit d'aligner des résumés invertébrés sans réflexion ni analyse réelles qui permettraient de déboucher sur un exposé des enjeux contenus dans le dossier.

Le deuxième axe est l'organisation de la note de synthèse avec un plan clairement énoncé dans l'introduction et respecté dans le développement, lequel se bâtit en fonction des éléments recueillis dans les textes.

Bien des introductions sont de pure forme et les plans, quand ils existent, manquent de rigueur et de lisibilité. Les défauts les plus fréquents sont, outre le non-respect du plan annoncé, les excès « scolaires » de structure comme la multiplication de titres et de sous-titres nuisant à la densité du travail et ne permettant pas une lecture continue. Il n'existe ni plan type ni modèle de rédaction sur lesquels le jury aurait des idées préconçues. La note de synthèse doit répondre à une question. Elle doit donc condenser le dossier tout en le réorganisant selon une logique qui se justifie et qui soit transparente pour le lecteur.

Il faut souligner à l'attention des futurs candidats que les difficultés à hiérarchiser et structurer les données pour en donner une rédaction satisfaisante relèvent fréquemment d'une absence de culture générale de base. On ne devrait pas avoir à conseiller aux futurs cadres des bibliothèques de lire régulièrement des quotidiens sérieux, des périodiques à vocation culturelle, de s'intéresser aux questions d'actualité ainsi qu'aux grands problèmes contemporains.

Enfin trop de candidats négligent ou omettent la conclusion qui doit clore l'exercice en relançant le débat. Elle peut laisser apparaître, à dose limitée, des pistes ne figurant pas dans le dossier mais qui constituent néanmoins un apport à la note de synthèse.

concours interne territorial
résultats de la note de synthèse

Nombre d'inscrits	240
Nombre de présents	197
Nombre de copies blanches	4
Moyenne	6,68
Note mini	1
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	15

Le troisième axe porte sur l'expression écrite. Il faut rappeler que, dans sa finalité, la note de synthèse est avant tout une aide à la décision. En tant que telles, la clarté et la fluidité du style sont des exigences incontournables

concours externe territorial
résultats de la note de synthèse

Nombre d'inscrits	2572
Nombre de présents	1465
Nombre de copies blanches	51
Moyenne	8,56
Note mini	0
Note maxi	17,5
Nombre de notes éliminatoires	102
Lettres & arts	
Nombre d'inscrits	1049
Nombre de présents	655
Nombre de copies blanches	30
Moyenne	8,40
Note mini	0,5
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	58
Sciences humaines & sociales	
Nombre d'inscrits	947
Nombre de présents	513
Nombre de copies blanches	18
Moyenne	8,66
Note mini	0
Note maxi	17,5
Nombre de notes éliminatoires	31
Sciences juridiques	
Nombre d'inscrits	457
Nombre de présents	220
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	8,6
Note mini	1
Note maxi	14
Nombre de notes éliminatoires	5
Sciences exactes & techniques	
Nombre d'inscrits	49
Nombre de présents	31
Nombre de copies blanche	2
Moyenne	8,72
Note mini	1
Note maxi	13
Nombre de notes éliminatoires	3
Sciences de la nature et de la vie	
Nombre d'inscrits	70
Nombre de présents	46
Nombre de copies blanche	0
Moyenne	9,43
Note mini	4
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	5

alors que, dans la plupart des copies, elles laissent à désirer. Le style reste maladroit, lourd et « brouillon ». Souvent verbeux et relâché, proche du langage parlé, il révèle par là, outre une part d'ignorance déjà mentionnée, un relâchement intellectuel, une incapacité à maîtriser le temps imparti. Certains devoirs, sur le plan du style et du vocabulaire (emploi fréquent de termes impropres ou de mots dont on ne connaît pas le sens exact), ne sont pas dignes du niveau de concours auxquels ils prétendent.

L'attention à l'orthographe est primordiale. L'utilisation des règles de ponctuation et d'accentuation, les accords des verbes et des participes, ceux des adjectifs avec les noms selon le genre ainsi que la concordance des temps ne doivent en aucun cas être négligés. De même, l'usage abusif des majuscules est source de confusion et gêne la compréhension.

Dans la notation, sont prises aussi en compte la qualité de la présentation et la longueur du devoir. Cette contrainte (quatre pages modulées suivant la taille de l'écriture) est un élément important de l'exercice : une note doit

être brève et concise. Une précision à ce propos : la norme ainsi indiquée est indicative, le jury prenant évidemment en compte la taille de l'écriture des candidats. Il s'attend à une souplesse comparable de leur part, et jugera aussi sévèrement, comme hors normes, un devoir de cinq pages écrit en « pattes de mouche » qu'une copie simple remplie d'une vaste écriture, dont deux phrases suffisent à remplir une page. Pour formelle qu'elle puisse paraître aux yeux de certains candidats, la contrainte de longueur est un élément important de l'épreuve : les futurs conservateurs s'apercevront très vraisemblablement lors de leur carrière que savoir s'exprimer de manière concise peut être un atout.

En conclusion, il faut tout de même souligner que le nombre de bonnes copies est en légère progression même si l'ensemble reste médiocre. La technique de la note de synthèse est mal maîtrisée. Elle ne s'improvise pas et le jury incite les futurs candidats à se préparer à cet exercice qui demande des qualités intellectuelles étayées par des connaissances solides et un bon entraînement.

4 — Traduction

Bien que l'épreuve soit classique, nous rappellerons ici quelques points communs à toute traduction d'un texte étranger en français :

- les candidats doivent certes apprendre du vocabulaire, mais ils doivent aussi savoir utiliser le contexte pour essayer de deviner le sens des mots inconnus ;
- la structure de la phrase française doit correspondre largement à celle de la phrase du texte de départ ; le jury a toujours sanctionné les candidats qui estimaient nécessaire, par exemple, de briser en plusieurs éléments des phrases un peu longues dans le texte d'origine ;
- on ne rappellera jamais assez que la version est non seulement une épreuve de connaissance d'une langue étrangère, mais aussi une épreuve de français.

**concours externe d'Etat
résultats de la traduction**

Nombre d'inscrits	2498
Nombre de présents	1523
Nombre de copies blanches	3
Moyenne	8,33
Note mini	0
Note maxi	19
Nombre de notes éliminatoires	345
Anglais	
Nombre d'inscrits	1670
Nombre de présents	993
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	8,26
Note mini	0
Note maxi	18,5
Nombre de notes éliminatoires	210
Allemand	
Nombre d'inscrits	197
Nombre de présents	125
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	9,61
Note mini	0,5
Note maxi	18
Nombre de notes éliminatoires	27
Espagnol	
Nombre d'inscrits	323
Nombre de présents	190
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,41
Note mini	1
Note maxi	18
Nombre de notes éliminatoires	37

Italien	
Nombre d'inscrits	87
Nombre de présents	53
Nombre de copies blanche	0
Moyenne	7,91
Note mini	0,5
Note maxi	18,4
Nombre de notes éliminatoires	17
Russe	
Nombre d'inscrits	15
Nombre de présents :	12
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,83
Note mini	1
Note maxi	18
Nombre de notes éliminatoires	3
Latin	
Nombre d'inscrits	185
Nombre de présents	135
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	7,67
Note mini	0,5
Note maxi	17,5
Nombre de notes éliminatoires	45
Grec ancien	
Nombre d'inscrits	21
Nombre de présents	15
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,17
Note mini	1
Note maxi	19
Nombre de notes éliminatoires	6

**concours externe territorial
 résultats de la traduction**

Nombre d'inscrits	2572
Nombre de présents	1489
Nombre de copies blanches	3
Moyenne	8,22
Note mini	0
Note maxi	19
Nombre de notes éliminatoires	343
Anglais	
Nombre d'inscrits	1736
Nombre de présents	982
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	8,21
Note mini	0
Note maxi	18,5
Nombre de notes éliminatoires	207
Allemand	
Nombre d'inscrits	192
Nombre de présents	119
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	9,24
Note mini	0,5
Note maxi	17,5
Nombre de notes éliminatoires	25
Espagnol	
Nombre d'inscrits	341
Nombre de présents	183
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,29
Note mini	1
Note maxi	18
Nombre de notes éliminatoires	39

Italien	
Nombre d'inscrits	94
Nombre de présents	52
Nombre de copies blanche	0
Moyenne	7,98
Note mini	0,5
Note maxi	18,4
Nombre de notes éliminatoires	15
Russe	
Nombre d'inscrits	13
Nombre de présents :	11
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,32
Note mini	1
Note maxi	18
Nombre de notes éliminatoires	3
Latin	
Nombre d'inscrits	176
Nombre de présents	125
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	7,31
Note mini	0,5
Note maxi	17,5
Nombre de notes éliminatoires	48
Grec ancien	
Nombre d'inscrits	20
Nombre de présents	17
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,29
Note mini	1
Note maxi	19
Nombre de notes éliminatoires	6

3 — Epreuves orales d'admission

1 — Conversation avec le jury

Le candidat se voit remettre un texte d'au maximum une page au format A4 ; il dispose de dix minutes pour la commenter avant un entretien avec le jury. Il est sûr aussi que s'il s'arrête au bout de deux ou trois minutes, ce n'est pas une très bonne entrée en matière. Il est certain que les textes proposés sont d'intérêt différent et ne présentent pas tous les mêmes difficultés ; mais il va de soi que le jury en tient compte dans son appréciation.

Les questions du jury porteront d'abord sur l'exposé : demandes d'éclaircissements ou de rectifications, questions sur des points omis. Elles peuvent ensuite porter sur tout sujet, dans les limites de la bienséance et de la laïcité, et notamment sur le parcours universitaire du candidat et sur ses motivations. Le nombre de membres du jury présents, quatre en principe, jamais moins de trois, peut paraître un luxe ; ce n'est pas le cas, car lui seul prémunit autant que possible contre la subjectivité. Les différentes commissions se réunissent en outre une fois ou deux pendant les épreuves pour assurer l'harmonisation ; celle-ci consiste surtout à s'accorder sur les notes extrêmes admissibles, car le nombre de candidats est insuffisant pour faire appel à des statistiques (on compare quand même les moyennes).

Dans l'ensemble, le jury attendait mieux de candidats ayant pourtant subi avec succès une première sélection sévère ; ont-ils été rebutés par l'abstraction de certains textes ? Il s'est étonné de l'absence très fréquente de plan, les candidats se bornant à présenter leurs réflexions sans indiquer clairement le fil de leur pensée, et s'arrêtant souvent bien avant les dix minutes dont ils disposaient pour cette première partie. Un manque de préparation est sans doute la cause de ces déficiences : combien de candidats ont pris la peine de préparer quelques commentaires de textes dans les conditions du concours ?

Pourtant le jury a fait de son mieux — du moins en est-il persuadé — pour mettre les candidats à l'aise, leur tendant parfois des perches qu'ils ne savent pas saisir, même lorsqu'il s'agit de la profession à laquelle ils se destinent. Les motivations paraissent floues. L'amour des livres ou de la recherche a été souvent invoqué ; ce sont là d'excellentes dispositions, mais qui peuvent conduire à certaines déconvenues : un poste de conservateur n'est pas exactement la même chose qu'un poste de chargé de recherches au CNRS. Rares sont ceux qui ont montré qu'ils avaient réfléchi à leur cursus, mêmes ceux du concours interne. Nous avons eu trop souvent l'impression que des candidats passaient ce concours comme un parmi bien d'autres, et attendaient qu'un heureux hasard décide de leur avenir professionnel. Outre des approximations fréquentes dans les connaissances, le conformisme affligeant des idées masquant mal le désintérêt et le manque d'esprit critique, il a été constaté des lacunes difficilement admissibles et de toute manière pénalisantes dans des domaines aussi variés que la géopolitique, l'histoire, la connaissance de l'administration, la musique ; quand ces faiblesses s'accompagnent d'un manque de dynamisme, d'une absence de combativité, on en arrive à se demander si ces candidats souhaitent réellement être reçus. Ces considérations un peu moroses ne doivent pas faire oublier que les admis ont eu une moyenne de 15,5 à cette épreuve au concours externe, et 14,3 au concours interne, les chiffres correspondant étant de 14,7 et 13,4 pour le concours territorial ; le jury a aussi eu la satisfaction de mettre quelques notes très élevées à des candidats qui alliaient une large culture générale à une aptitude au débat. Non seulement nous n'avons eu aucune difficulté à remplir les listes de reçus — ce qui n'avait pas paru possible pour le concours interne ces dernières années — mais encore nous avons dressé des listes complémentaires aussi longues que le permet la réglementation (50 % des admis).

concours d'Etat
résultats de la conversation avec le jury

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	121	27
Nombre de présents	111	26
Moyenne	10,57	10,58
Note mini	4	6
Note maxi	18	18

concours territorial
résultats de la conversation avec le jury

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	110	26
Nombre de présents	80	19
Moyenne	10,36	10,60
Note mini	1	5
Note maxi	18	16

2 — Langue

Pour le concours externe, les candidats disposent d'une demi-heure pour préparer l'entrevue en langue étrangère sur un document tiré le plus souvent de la presse. Le jury attend des candidats :

- a) qu'ils présentent le contenu du document (résumé) ;
- b) qu'ils commentent ce même document, en lui fournissant un contexte ;
- c) qu'ils répondent, le cas échéant, aux questions du jury.

Les candidats du concours interne, quant à eux, doivent traduire un passage (délimité d'avance) d'un document le plus souvent tiré de la presse étrangère, mais qui peut être aussi de nature littéraire, puis mener une conversation à partir de ce même document. Contrairement au concours externe, cette conversation a lieu en français. A part cette différence de taille, le jury attend le même type de prestation que pour le concours externe.

concours d'Etat **résultats de l'épreuve de langue**

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	121	27
Nombre de présents	107	26
Moyenne	12,16	12,77
Note mini	3	3
Note maxi	19	19
Anglais		
Nombre d'inscrits	23	17
Nombre de présents	20	17
Moyenne	10,6	12,18
Note mini	3	3
Note maxi	16	19
Allemand		
Nombre d'inscrits	16	3
Nombre de présents	13	2
Moyenne	11,38	13
Note mini	9	8
Note maxi	16	18
Espagnol		
Nombre d'inscrits	8	7
Nombre de présents	6	7
Moyenne	9,67	14,14
Note mini	5	8
Note maxi	15	19
Italien		
Nombre d'inscrits	4	
Nombre de présents	4	
Moyenne	10,75	
Note mini	5	
Note maxi	19	
Russe		
Nombre d'inscrits	1	
Nombre de présents	1	
Moyenne	18	
Note mini	18	
Note maxi	18	

**concours territorial
 résultats de l'épreuve de langue**

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	110	26
Nombre de présents	99	25
Moyenne	11,69	12,16
Note mini	3	3
Note maxi	19	19
Anglais		
Nombre d'inscrits	19	16
Nombre de présents	17	16
Moyenne	10,06	11,31
Note mini	3	3
Note maxi	16	19
Allemand		
Nombre d'inscrits	16	4
Nombre de présents	14	3
Moyenne	11	14
Note mini	6	8
Note maxi	16	18
Espagnol		
Nombre d'inscrits	9	4
Nombre de présents	7	4
Moyenne	9,43	13,75
Note mini	5	8
Note maxi	15	19
Italien		
Nombre d'inscrits	4	1
Nombre de présents	4	1
Moyenne	10,75	12
Note mini	5	12
Note maxi	19	12
Russe		
Nombre d'inscrits	2	1
Nombre de présents	1	1
Moyenne	18	14
Note mini	18	14
Note maxi	18	14

3 — Résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique
 (concours externe)

**concours d'Etat et territorial
 résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique – résultats**

	concours d'Etat	concours territorial
Nombre d'admissibles	121	110
Nombre d'inscrits	27	25
Nombre de présents	23	23
Moyenne	13,87	13,74
Note mini	4	4
Note maxi	19	19

4 — Résumé et commentaire d'un texte administratif (concours externe)

Il est nettement apparu cette année, que les candidats s'étaient pour beaucoup bien préparés à cette épreuve. Les connaissances étaient satisfaisantes, les définitions de base en droit administratif et les grandes institutions étaient connues.

Les épreuves orales ont permis de déterminer à la fin de l'entretien, la formation d'ori-

gine des candidats et il est évident que les juristes et ceux qui ont suivi une formation de sciences politiques sont apparus comme les mieux préparés à ce genre d'épreuve. La moyenne des notes a été sensiblement supérieure à celle de la session 1996.

concours d'Etat et territorial
résumé et commentaire d'un texte administratif – résultats

	concours d'Etat	concours territorial
Nombre d'admissibles	121	110
Nombre d'inscrits	42	35
Nombre de présents	40	33
Moyenne	12,57	11,79
Note mini	7	3
Note maxi	18	18

5 — Informatique (concours territorial)

concours externe et interne territorial
informatique – résultats

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	110	26
Nombre d'inscrits	39	17
Nombre de présents	23	12
Moyenne	12,74	11,96
Note mini	7	2
Note maxi	18,5	19

4 — Tableaux statistiques

1 — Concours externe d'état

1.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	736	29,46	39	32,23	7	46,67	4	57,14
Femmes	1762	70,54	82	67,77	8	53,33	3	42,86
Total	2498		121		15		7	

1.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissible	Admis	Liste C.
De 51 à 55 ans	1946	1	0	0	0
Sous-total		1 0,04%	0	0	0
De 46 à 50 ans	1950	2	0	0	0
	1952	1	0	0	0
Sous-total		3 0,12%	0	0	0
De 41 à 45 ans	1953	2	0	0	0
	1954	2	0	0	0
	1955	4	0	0	0
	1956	2	0	0	0
Sous-total		10 0,40%	0	0	0
De 36 à 40 ans	1958	2	1	0	0
	1959	5	1	0	0
	1960	5	0	0	0
	1961	2	0	0	0
	1962	9	0	0	0
Sous-total		23 0,92%	2 1,65%	0	0
De 31 à 35 ans	1963	4	0	0	0
	1964	7	1	0	0
	1965	14	3	1	0
	1966	22	1	0	0
	1967	103	11	0	1
Sous-total		150 6,00%	16 13,22%	1 6,67%	1 14,29%
De 26 à 30 ans	1968	128	4	1	0
	1969	196	7	2	1
	1970	226	14	1	0
	1971	310	18	3	1
	1972	347	9	0	0
Sous-total		1207 48,32%	52 42,98%	7 46,67%	2 28,57%
De 21 à 25 ans	1973	372	14	3	0
	1974	362	17	0	3
	1975	233	16	2	1
	1976	123	4	2	0
	1977	13	0	0	0
Sous-total		1103 44,16%	51 42,15%	7 46,67%	4 57,14%
20 ans	1978	1	0	0	0
Sous-total		1 0,04%	0	0	0
TOTAL		2498	121	15	7

1.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Dispensés de diplôme	4 0,16%	0	0	0
BAC3 LA	382	16	0	2
BAC3 SH	255	5	0	0
BAC3 SI	17	0	0	0
BAC3 SJ	68	1	0	0
BAC3 SN	7	0	0	0
BAC3 ST	12	0	0	0
Sous-total	741 29,66%	22 18,18%	0	2 28,57%
BAC4 LA	401	29	1	0
BAC4 SH	404	16	3	2
BAC4 SI	24	1	0	0
BAC4 SJ	329	11	4	0
BAC4 SN	12	0	0	0
BAC4 ST	16	0	0	0
Sous-total	1186 47,48%	57 47,11%	8 53,33%	2 28,57%
BAC5 LA	135	20	3	3
BAC5 SH	155	9	1	0
BAC5 SI	34	2	0	0
BAC5 SJ	171	7	1	0
BAC5 SN	4	0	0	0
BAC5 ST	33	0	0	0
Sous-total	532 21,30%	38 31,40%	5 33,33%	3 42,86%
BAC6 LA	8	0	0	0
BAC6 SH	12	2	1	0
BAC6 SI	1	0	0	0
BAC6 SJ	5	0	0	0
BAC6 SN	3	0	0	0
BAC6 ST	6	2	1	0
Sous-total	35 1,40%	4 3,31%	2 13,33%	0
TOTAL	2498	121	15	7

Code des diplômes

LA	Lettres/histoire de l'art/philosophie/théologie/musicologie/langues, etc.
SH	Histoire/géographie/psychologie/ethnologie, etc.
SJ	Droit/économie/gestion/sciences politiques, etc.
SN	Biologie/physiologie/sciences naturelles/géologie, etc.
ST	Mathématiques/physique/chimie/informatique/diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information/communication.

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.
Les mères de famille d'au moins trois enfants sont dispensées de la condition de diplôme.

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	926	37,13	65	53,72	4	26,67	5	71,43
SH	826	33,12	32	26,45	5	33,33	2	28,57
SI	76	3,05	3	2,48	0		0	
SJ	573	22,98	19	15,70	5	33,33	0	
ST	26	1,04	0		0		0	
SN	67	2,69	2	1,65	1	6,67	0	
TOTAL	2494		121		15		7	

1.4 – Répartition par département

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	73	5	2	0
68 Haut-Rhin	14	0	0	0
TOTAL	87	5	2	0
	3,48%	4,13%	13,33%	
AQUITAINE				
24 Dordogne	7	0	0	0
33 Gironde	86	2	0	0
40 Landes	2	0	0	0
47 Lot-et-Garonne	1	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	16	0	0	0
TOTAL	112	2	0	0
	4,48%	1,65%		
AUVERGNE				
03 Allier	7	1	0	0
15 Cantal	2	0	0	0
43 Haute-Loire	7	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	49	1	0	0
TOTAL	65	2	0	0
	2,60%	1,65%		
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	18	1	0	0
50 Manche	13	0	0	0
61 Orne	5	0	0	0
TOTAL	36	1	0	0
	1,44%	0,83%		

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	46	0	0	0
58 Nièvre	7	0	0	0
71 Saône-et-Loire	18	0	0	0
89 Yonne	4	0	0	0
TOTAL	75 3,00%	0	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	8	1	0	0
29 Finistère	40	1	0	0
35 Ille-et-Vilaine	66	1	1	0
56 Morbihan	15	0	0	0
TOTAL	129 5,16%	3 2,48%	1 6,67%	0
CENTRE				
18 Cher	6	1	0	0
28 Eure-et-Loir	10	0	0	0
36 Indre	5	0	0	0
37 Indre-et-Loire	24	0	0	0
41 Loir-et-Cher	10	0	0	0
45 Loiret	27	2	0	0
TOTAL	82 3,28%	3 2,48%	0	0
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	6	0	0	0
10 Aube	8	0	0	0
51 Marne	24	1	1	0
52 Haute-Marne	1	0	0	0
TOTAL	39 1,56%	1 0,83%	1 6,67%	0
CORSE				
	2	0	0	0
TOTAL	2 0,08%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	22	0	0	0
39 Jura	4	0	0	0
70 Haute-Saône	3	1	0	0
90 Territoire de Belfort	4	0	0	0
TOTAL	33 1,32%	1 0,83%	0	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	7	0	0	0
76 Seine-Maritime	34	1	0	0
TOTAL	41	1	0	0
	1,64%	0,83%		
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	349	40	3	4
77 Seine-et-Marne	44	0	0	0
78 Yvelines	53	5	0	0
91 Essonne	46	0	0	0
92 Hauts-de-Seine	71	2	1	0
93 Seine-Saint-Denis	50	2	0	0
94 Val-de-Marne	68	6	0	1
95 Val-d'Oise	18	2	0	0
TOTAL	699	57	4	5
	27,98%	47,11%	26,67%	71,43%
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	4	0	0	0
30 Gard	10	0	0	0
34 Hérault	45	0	0	0
48 Lozère	1	0	0	0
66 Pyrénées-Orientales	7	0	0	0
TOTAL	67	0	0	0
	2,68%			
LIMOUSIN				
19 Corrèze	4	0	0	0
87 Haute-Vienne	7	1	0	0
TOTAL	11	1	0	0
	0,44%	0,83%		
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	35	2	1	0
55 Meuse	7	1	0	0
57 Moselle	27	0	0	0
88 Vosges	8	1	1	0
TOTAL	77	4	2	0
	3,08%	3,31%	13,33%	

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
MIDI-PYRENEES				
09 Ariège	3	0	0	0
12 Aveyron	7	0	0	0
31 Haute-Garonne	67	1	0	0
32 Gers	2	0	0	0
46 Lot	4	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	4	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	2	0	0	0
TOTAL	89 3,56%	1 0,83%	0	0
NORD				
59 Nord	85	3	0	0
62 Pas-de-Calais	49	1	0	0
TOTAL	134 5,36%	4 3,31%	0	0
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	40	5	1	0
49 Maine-et-Loire	16	0	0	0
53 Mayenne	3	0	0	0
72 Sarthe	17	0	0	0
85 Vendée	9	1	0	0
TOTAL	85 3,40%	6 4,96%	1 6,67%	0
PICARDIE				
02 Aisne	10	2	0	0
60 Oise	7	0	0	0
80 Somme	18	0	0	0
TOTAL	35 1,40%	2 1,65%	0	0
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	2	0	0	0
17 Charente-Maritime	10	0	0	0
79 Deux-Sèvres	11	0	0	0
86 Vienne	21	0	0	0
TOTAL	44 1,76%	0	0	0

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-Hte-Provence	2	1	0	0
05 Hautes-Alpes	2	0	0	0
06 Alpes-Maritimes	31	1	0	0
13 Bouches-du-Rhône	94	5	0	1
83 Var	26	0	0	0
84 Vaucluse	22	2	0	0
TOTAL	177	9	0	1
	7,09%	7,44%		14,29%
RHONE-ALPES				
01 Ain	19	0	0	0
07 Ardèche	10	1	1	0
26 Drôme	19	2	0	0
38 Isère	54	2	1	0
42 Loire	36	1	0	0
69 Rhône	180	11	1	1
73 Savoie	16	1	1	0
74 Haute-Savoie	18	0	0	0
TOTAL	352	18	4	1
	14,09%	14,88%	26,67%	14,29%
DOM-TOM				
	24	0	0	0
TOTAL	24	0	0	0
	0,96%			
ARMEE				
	3	0	0	0
TOTAL	3	0	0	0
	0,12%			
TOTAL	2498	121	15	7

1. 5 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 2498	Admissibles 121	Admis 15	Liste C. 7
Composition				
Nombre de présents	1406	121	15	7
Nombre de copies blanches	22	0	0	0
Moyenne	8,23	12,21	13,03	12,57
Note mini	0	8	10,5	9,5
Note maxi	17	17	16	17
Nombre de notes éliminatoires	81	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	1496	121	15	7
Nombre de copies blanches	56	0	0	0
Moyenne	8,62	12,47	11,63	11,5
Note mini	0	8	8	8,5
Note maxi	17	17	15	14,5
Nombre de notes éliminatoires	106	0	0	0
<i>Lettres & Arts</i>				
Nombre d'inscrits	990	72	5	7
Nombre de présents	643	72	5	7
Nombre de copies blanches	32	0	0	0
Moyenne	8,47	12,68	11,8	11,5
Note mini	0,5	8,5	9	8,5
Note maxi	17	17	15	14,5
Nombre de notes éliminatoires	53	0	0	0
<i>Sciences Humaines & Sociales</i>				
Nombre d'inscrits	900	29	5	0
Nombre de présents	528	29	5	
Nombre de copies blanches	20	0	0	
Moyenne	8,71	11,84	11,4	
Note mini	0	8	9	
Note maxi :	16	16	14	
Nombre de notes éliminatoires	37	0	0	
<i>Sciences Juridiques</i>				
Nombre d'inscrits	476	14	3	0
Nombre de présents	243	14	3	
Nombre de copies blanches	1	0	0	
Moyenne	8,76	11,82	10,67	
Note mini	1	8	8	
Note maxi	14	14	12,5	
Nombre de notes éliminatoires	6	0	0	
<i>Sciences exactes & techniques</i>				
Nombre d'inscrits	60	1	1	0
Nombre de présents	36	1	1	
Nombre de copies blanches	3	0	0	
Moyenne	8,57	12	12	
Note mini	1	12	12	
Note maxi	13	12	12	
Nombre de notes éliminatoires	4	0	0	
<i>Sciences de la Nature & Vie</i>				
Nombre d'inscrits	72	5	1	0
Nombre de présents	46	5	1	
Nombre de copies blanches	0	0	0	
Moyenne	9,02	14,9	14,5	
Note mini	3,5	14,5	14,5	
Note maxi	17	15,5	14,5	
Nombre de notes éliminatoires	6	0	0	

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

Traduction				
Nombre de présents	1523	121	15	7
Nombre de copies blanches	3	0	0	0
Moyenne	8,33	12,85	13,15	15,17
Note mini	0	5	9,5	11,5
Note maxi	19	19	18,5	17,5
Nombre de notes éliminatoires	345	0	0	0
<i>Anglais</i>				
Nombre d'inscrits	1670	71	8	5
Nombre de présents	993	71	8	5
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,26	12,53	12,41	14,44
Note mini	0	5	9,5	11,5
Note maxi	18,5	18,5	18,5	17
Nombre de notes éliminatoires	210	0	0	0
<i>Allemand</i>				
Nombre d'inscrits	197	16	3	1
Nombre de présents	125	16	3	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	9,61	15	15,5	16,5
Note mini	0,5	9,5	15	16,5
Note maxi	18	17	16,5	16,5
Nombre de notes éliminatoires	27	0	0	0
<i>Espagnol</i>				
Nombre d'inscrits	323	13	1	0
Nombre de présents	190	13	1	
Nombre de copies blanches	0	0	0	
Moyenne	8,41	11,61	11	
Note mini	1	7	11	
Note maxi	18	16	11	
Nombre de notes éliminatoires	37	0	0	
<i>Italien</i>				
Nombre d'inscrits	87	1	0	0
Nombre de présents	53	1		
Nombre de copies blanches	0	0		
Moyenne	7,91	17,5		
Note mini	0,5	17,5		
Note maxi	18,4	17,5		
Nombre de notes éliminatoires	17	0		
<i>Russe</i>				
Nombre d'inscrits	15	0	0	0
Nombre de présents	12			
Nombre de copies blanches	0			
Moyenne	8,83			
Note mini	1			
Note maxi	18			
Nombre de notes éliminatoires	3			
<i>Latin</i>				
Nombre d'inscrits	185	18	3	1
Nombre de présents	135	18	3	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	7,67	12,49	13,5	17,5
Note mini	0,5	6,75	11	17,5
Note maxi	17,5	17,5	15	17,5
Nombre de notes éliminatoires	45	0	0	0
<i>Grec</i>				
Nombre d'inscrits	21	2	0	0
Nombre de présents	15	2		
Nombre de copies blanches	0	0		
Moyenne	8,17	16,25		
Note mini	1	13,5		
Note maxi	19	19		
Nombre de notes éliminatoires	6	0		

1. 6 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 1 2 1	Admis 1 5	Liste C. 7
Culture Générale			
Nombre de présents	1 1 1	1 5	7
Moyenne	10,57	15,47	14,09
Note mini	4	13	13
Note maxi	18	18	15,1
Langue / Commentaire			
Nombre de présents	1 0 7	1 4	6
Moyenne	12,16	15,71	14,17
Note mini	3	13	10
Note maxi	19	18	19
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits	23	1	0
Nombre de présents	20	1	
Moyenne	10,6	13	
Note mini	3	13	
Note maxi	16	13	
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits	16	0	1
Nombre de présents	13		1
Moyenne	11,38		10
Note mini	9		10
Note maxi	16		10
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits	8	0	1
Nombre de présents	6		1
Moyenne	9,67		15
Note mini	5		15
Note maxi	15		15
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits	4	0	1
Nombre de présents	4		1
Moyenne	10,75		19
Note mini	5		19
Note maxi	19		19
<i>Russe</i>			
Nombre d'inscrits	1	1	0
Nombre de présents	1	1	
Moyenne	18	18	
Note mini	18	18	
Note maxi	18	18	
<i>Commentaire Administratif</i>			
Nombre d'inscrits	42	7	2
Nombre de présents	40	7	2
Moyenne	12,57	15,71	14
Note mini	7	13	12
Note maxi	18	18	16
<i>Commentaire Scientifique</i>			
Nombre d'inscrits	27	6	2
Nombre de présents	23	5	1
Moyenne	13,87	15,8	13
Note mini	4	13	13
Note maxi	19	18	13

2 – Concours interne d'état

2.1 – Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	44	24,04	1	3,70	1	14,29	0	
Femmes	139	75,96	26	96,30	6	85,71	3	100
Total	183		27		7		3	

2.2 – Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Plus de 50 ans	1942	1	0	0	0
Sous-total		1 0,55%	0	0	0
De 46 à 50 ans	1950	2	0	0	0
	1951	11	0	0	0
	1952	8	0	0	0
Sous-total		21 11,48%	0	0	0
De 41 à 45 ans	1953	11	1	0	0
	1954	13	4	0	0
	1955	11	1	0	1
	1956	8	1	0	0
	1957	12	1	0	0
Sous-total		55 30,05%	8 29,63%	0	1 33,33%
De 36 à 40 ans	1958	12	2	0	1
	1959	19	4	2	0
	1960	10	2	1	0
	1961	13	1	1	0
	1962	8	0	0	0
Sous-total		62 33,88%	9 33,33%	4 57,14%	1 33,33%
De 31 à 35 ans	1963	15	3	0	0
	1964	12	4	1	0
	1965	8	1	1	0
	1966	6	1	1	0
	1967	2	1	0	1
Sous-total		43 23,50%	10 37,04%	3 42,86%	1 33,33%
De 26 à 30 ans	1969	1	0	0	0
Sous-total		1 0,55%	0	0	0
TOTAL		183	27	7	3

2.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
non renseigné	33 18,03%	4 14,81%	0	1 33,33%
BAC	2 1,09%	0	0	0
BAC2 LA	2	0	0	0
BAC2 SH	1	0	0	0
BAC2 SI	1	0	0	0
Sous-total	4 2,19%	0	0	0
BAC3 LA	27	3	1	1
BAC3 SH	8	1	1	0
BAC3 SI	2	0	0	0
BAC3 SJ	2	0	0	0
Sous-total	39 21,31%	4 14,81%	2 28,57%	1 33,33%
BAC4 LA	31	7	2	0
BAC4 SH	13	4	1	1
BAC4 SI	5	1	1	0
BAC4 SJ	7	0	0	0
Sous-total	56 30,60%	12 44,44%	4 57,14%	1 33,33%
BAC5 LA	19	4	0	0
BAC5 SH	8	0	0	0
BAC5 SI	3	0	0	0
BAC5 SJ	3	2	0	0
BAC5 ST	4	0	0	0
Sous-total	37 20,22%	6 22,22%	0	0
BAC6 LA	5	0	0	0
BAC6 SH	4	1	1	0
BAC6 SJ	1	0	0	0
BAC6 SN	1	0	0	0
BAC6 ST	1	0	0	0
Sous-total	12 6,56%	1 3,70%	1 14,29%	0
TOTAL	183	27	7	3

Code des diplômes

LA	Lettres/histoire de l'art/philosophie/théologie/musicologie/langues, etc.
SH	Histoire/géographie/psychologie/ethnologie, etc.
SJ	Droit/économie/gestion/sciences politiques, etc.
SN	Biologie/physiologie/sciences naturelles/géologie, etc.
ST	Mathématiques/physique/chimie/informatique/diplômes d'ingénieurs, etc.
SI	Information/communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	84	56,76	14	60,87	3	42,86	1	50,00
SH	34	22,97	6	26,09	3	42,86	1	50,00
SI	11	7,43	1	4,35	1	14,29	0	
SJ	13	8,78	2	8,70	0		0	
SN	1	0,68	0		0		0	
ST	5	3,38	0		0		0	
TOTAL	148		23		7		2	

2.4 Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Agents non titulaires	19	10,38	1	3,70	0		0	
Secr.d'admin.	8	4,37	0		0		0	
Attaché.d'admin.	6	3,28	1	3,70	0		0	
Secr.de doc	2	1,09	0		0		0	
Documentalistes	11	6,01	2	7,41	0		0	
Techn.de rech.	1	0,55	0		0		0	
Ass.ing.	1	0,55	0		0		0	
Ing.d'études	1	0,55	1	3,70	0		0	
Insp.mag	1	0,55	0		0		0	
Bib.adj.	18	9,84	0		0		0	
Bib.adj.spé.	14	7,65	2	7,41	0		1	33,33
Bib.	28	15,30	5	18,52	2	28,57	0	
Ass.de cons.	4	2,19	1	3,70	0		1	33,33
Ass.qualif.de cons.	16	8,74	3	11,11	0		0	
Bib.terr.	24	13,11	5	18,52	3	42,86	1	33,33
Prof.des écoles	7	3,83	1	3,70	0		0	
Professeurs	22	12,02	5	18,52	2	28,57	0	
TOTAL	183		27		7		3	

2.5 — Répartition par type d'établissement

Etablissements	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Administration	12	6,56	3	11,11	0		0	
BDP	6	3,28	1	3,70	0		0	
BGE	4	2,19	0		0		0	
BNF	22	12,02	4	14,81	2	28,57	0	
BPI	2	1,09	0		0		0	
BU	39	21,31	3	11,11	0		1	33,33
BM	46	25,14	10	37,04	3	42,86	2	66,67
CDP	3	1,64	0		0			
Divers	49	26,78	6	22,22	2	28,57	0	
TOTAL	183		27		7		3	

Administration : ministères, services extérieurs des ministères, administration locale
 BDP : Bibliothèques départementales de prêt
 BGE : Bibliothèques des grands établissements
 BNF : Bibliothèque nationale de France
 BPI : Bibliothèque publique d'information
 BU : Bibliothèques universitaires
 BM : Bibliothèques municipales
 CDP : centre de documentation pédagogique (CDDP, CRDP, CNDP)
 Divers : armées, CCN, ENG, ENM, IFB, IHEC, INETOP, INJEP, INRP, JPL, enseignement primaire et secondaire, CDI et CIO

2.6 — Répartition par département.

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	5	0	0	0
TOTAL	5	0	0	0
	2,73%			
AQUITAINE				
33 Gironde	3	0	0	0
40 Landes	1	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	1	0	0	0
TOTAL	5	0	0	0
	2,73%			
AUVERGNE				
03 Allier	1	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	1	0	0	0
TOTAL	2	0	0	0
	1,09%			

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
 session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	2	1	0	0
61 Orne	1	0	0	0
TOTAL	3 1,64%	1 3,70%	0	0
BRETAGNE				
35 Ille-et-Vilaine	2	0	0	0
56 Morbihan	1	0	0	0
TOTAL	3 1,64%	0	0	0
CENTRE				
28 Eure-et-Loir	1	0	0	0
37 Indre-et-Loire	1	0	0	0
45 Loiret	3	0	0	0
TOTAL	5 2,73%	0	0	0
CHAMPAGNE				
10 Aube	2	1	1	0
51 Marne	2	0	0	0
52 Haute-Marne	1	0	0	0
TOTAL	5 2,73%	1 3,70%	1 14,29%	0
CORSE				
	2	0	0	0
TOTAL	2 1,09%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
39 Jura	1	0	0	0
70 Haute-Saône	1	0	0	0
TOTAL	2 1,09%	0	0	0
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	1	0	0	0
76 Seine-Maritime	4	0	0	0
TOTAL	5 2,73%	0	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	53	8	1	0
77 Seine-et-Marne	2	0	0	0
78 Yvelines	1	0	0	0
91 Essonne	3	0	0	0
92 Hauts-de-Seine	10	0	0	0
93 Seine-Saint-Denis	7	0	0	0
95 Val-d'Oise	1	0	0	0
TOTAL	77	8	1	0
	42,08%	29,63%	14,29%	
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
34 Hérault	2	1	0	1
TOTAL	2	1	0	1
	1,09%	3,70%		33,33%
LIMOUSIN				
19 Corrèze	1	1	0	0
87 Haute-Vienne	1	0	0	0
TOTAL	2	1	0	0
	1,09%	3,70%		
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	3	1	0	0
57 Moselle	4	1	0	0
TOTAL	7	2	0	0
	3,83%	7,41%		
MIDI-PYRENEES				
12 Aveyron	1	1	0	0
31 Haute-Garonne	1	0	0	0
TOTAL	2	1	0	0
	1,09%	3,70%		
NORD				
59 Nord	5	2	0	1
TOTAL	5	2	0	1
	2,73%	7,41%		33,33%
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	1	0	0	0
49 Maine-et-Loire	1	0	1	0
72 Sarthe	2	2	2	0
TOTAL	4	2	3	0
	2,19%	7,41%	42,86%	
PICARDIE				
60 Oise	1	0	0	0
80 Somme	2	0	0	0
TOTAL	3	0	0	0
	1,64%			

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
POITOU-CHARENTES				
86 Vienne	3	2	0	0
TOTAL	3 1,64%	2 7,41%	0	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
06 Alpes-Maritimes	2	1	0	0
13 Bouches-du-Rhône	3	0	0	0
83 Var	1	0	0	0
84 Vaucluse	2	0	0	0
TOTAL	8 4,37%	1 3,70%	0	0
RHONE-ALPES				
26 Drôme	2	1	0	0
38 Isère	3	0	0	0
42 Loire	3	0	0	0
69 Rhône	17	3	2	0
73 Savoie	1	0	0	0
TOTAL	26 14,21%	4 14,81%	2 28,57%	0
DOM-TOM				
	6	1	0	1
TOTAL	6 3,28%	1 3,70%	0	1 33,33%
ARMEE				
	1	0	0	0
TOTAL	1 0,55%	0	0	0
TOTAL	183	27	7	3

2.7 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 183	Admissibles 27	Admis 7	Liste C. 3
Composition				
Nombre de présents	147	27	7	3
Nombre de copies blanches	5	0	0	0
Moyenne	8,65	11,26	12,43	14
Note mini	3	5	9	14
Note maxi	15	15	15	14
Nombre de notes éliminatoires	9	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	152	27	7	3
Nombre de copies blanches	4	0	0	0
Moyenne	7,09	10,17	11,64	12,17
Note mini	1	7	9	11,5
Note maxi	15	15	15	13,5
Nombre de notes éliminatoires	7	0	0	0

2.8 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 27	Admis 7	Liste C. 3
Culture Générale			
Nombre de présents	26	7	3
Moyenne	10,58	14,29	10,37
Note mini	6	10	7,1
Note maxi	18	18	13
Langue			
Nombre de présents	26	7	3
Moyenne	12,77	16,14	14,67
Note mini	3	11	13
Note maxi	19	19	16
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	17	4	2
Nombre de présents :	17	4	2
Moyenne :	12,18	15	14
Note mini :	3	11	13
Note maxi :	19	19	15
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits :	3	1	0
Nombre de présents :	2	1	
Moyenne :	13	18	
Note mini :	8	18	
Note maxi :	18	18	
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	7	2	1
Nombre de présents :	7	2	1
Moyenne :	14,14	17,50	16
Note mini :	8	16	16
Note maxi :	19	19	16

3 — Concours externe territorial

3.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	727	28,27	31	28,18	9	60,00	2	25,00
Femmes	1845	71,73	79	71,82	6	40,00	6	75,00
Total	2572		110		15		8	

3.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissible	Admis	Liste C.
De 51 à 55 ans	1946	1	0	0	0
	1947	1	0	0	0
Sous-total		2 0,08%	0	0	0
De 46 à 50 ans	1950	2	0	0	0
	1952	1	0	0	0
Sous-total		3 0,12%	0	0	0
De 41 à 45 ans	1953	1	0	0	0
	1954	1	0	0	0
	1955	2	0	0	0
	1956	1	0	0	0
Sous-total		5 0,19%	0	0	0
De 36 à 40 ans	1959	3	0	0	0
	1960	2	0	0	0
	1961	2	0	0	0
	1962	4	0	0	0
Sous-total		11 0,43%	0	0	0
De 31 à 35 ans	1963	4	0	0	0
	1964	2	1	0	0
	1965	7	3	2	0
	1966	3	1	0	0
	1967	20	1	0	0
Sous-total		36 1,40%	6 5,45%	2 13,33%	0
De 26 à 30 ans	1968	131	4	0	0
	1969	224	7	4	1
	1970	261	15	2	0
	1971	357	18	2	1
	1972	389	11	0	0
Sous-total		1362 52,95%	55 50,00%	8 53,33%	2 25,00%
De 21 à 25 ans	1973	423	16	1	2
	1974	366	16	4	4
	1975	246	13	0	0
	1976	108	4	0	0
	1977	10	0	0	0
Sous-total		1153 44,83%	49 44,55%	5 33,33%	6 75,00%
TOTAL		2572	110	15	8

3.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Dispensés de diplôme	3 0,12%	0	0	0
BAC3 LA	418	11	2	0
BAC3 SH	266	6	0	1
BAC3 SI	18	0	0	0
BAC3 SJ	70	1	0	0
BAC3 SN	6	0	0	0
BAC3 ST	13	0	0	0
Sous-total	791 30,75%	18 16,36%	2 13,33%	1 12,50%
BAC4 LA	427	30	2	0
BAC4 SH	441	18	0	3
BAC4 SI	27	1	0	1
BAC4 SJ	321	7	2	0
BAC4 SN	13	0	0	0
BAC4 ST	13	0	0	0
Sous-total	1242 48,29%	56 50,91%	4 26,67%	4 50,00%
BAC5 LA	132	17	6	1
BAC5 SH	137	8	1	1
BAC5 SI	29	2	1	0
BAC5 SJ	169	6	1	1
BAC5 SN	6	0	0	0
BAC5 ST	33	0	0	0
Sous-total	506 19,67%	33 30,00%	9 60,00%	3 37,50%
BAC6 LA	7	0	0	0
BAC6 SH	12	1	0	0
BAC6 SI	1	0	0	0
BAC6 SJ	2	0	0	0
BAC6 SN	3	0	0	0
BAC6 ST	5	2	0	0
Sous-total	30 1,17%	3 2,73%	0	0
TOTAL	2572	110	15	8

Code des diplômes

LA	Lettres/histoire de l'art/philosophie/théologie/musicologie/langues, etc.
SH	Histoire/géographie/psychologie/ethnologie, etc.
SJ	Droit/économie/gestion/sciences politiques, etc.
SN	Biologie/physiologie/sciences naturelles/géologie, etc.
ST	Mathématiques/physique/chimie/informatique/diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information/communication.

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.
Les mères de famille d'au moins trois enfants sont dispensées de la condition de diplôme

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	984	38,30	58	52,73	10	66,67	1	12,50
SH	856	33,32	33	30,00	1	6,67	5	62,50
SI	75	2,92	3	2,73	1	6,67	1	12,50
SJ	562	21,88	14	12,73	3	20,00	1	12,50
ST	28	1,09	0		0		0	
SN	64	2,49	2	1,82	0		0	
TOTAL	2569		110		15		8	

3.4 – Répartition par département

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	60	4	1	0
68 Haut-Rhin	13	0	0	0
TOTAL	73	4	1	0
	2,84%	3,64%	6,67%	
AQUITAINE				
24 Dordogne	8	0	0	0
33 Gironde	79	1	0	0
40 Landes	3	0	0	0
47 Lot-et-Garonne	1	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	21	0	0	0
TOTAL	112	1	0	0
	4,35%	0,91%		
AUVERGNE				
03 Allier	8	0	0	0
15 Cantal	2	0	0	0
43 Haute-Loire	8	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	43	1	0	0
TOTAL	61	1	0	0
	2,37%	0,91%		
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	24	1	1	0
50 Manche	9	0	0	0
61 Orne	4	0	0	0
TOTAL	37	1	1	0
	1,44%	0,91%	6,67%	

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
 session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	36	0	0	0
58 Nièvre	6	0	0	0
71 Saône-et-Loire	19	0	0	0
89 Yonne	3	0	0	0
TOTAL	64 2,49%	0	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	17	1	0	0
29 Finistère	47	2	1	0
35 Ille-et-Vilaine	88	0	0	0
56 Morbihan	21	0	0	0
TOTAL	173 6,73%	3 2,73%	1 6,67%	0
CENTRE				
18 Cher	9	1	0	0
28 Eure-et-Loir	11	0	0	0
36 Indre	6	0	0	0
37 Indre-et-Loire	32	0	0	0
41 Loir-et-Cher	8	0	0	0
45 Loiret	32	2	0	0
TOTAL	98 3,81%	3 2,73%	0	0
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	6	0	0	0
10 Aube	7	0	0	0
51 Marne	22	1	1	0
TOTAL	35 1,36%	1 0,91%	1 6,67%	0
CORSE				
	3	0	0	0
TOTAL	3 0,12%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	25	0	0	0
39 Jura	6	0	0	0
70 Haute-Saône	2	0	0	0
90 Territoire de Belfort	5	0	0	0
TOTAL	38 1,48%	0	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	10	0	0	0
76 Seine-Maritime	38	1	0	0
TOTAL	48	1	0	0
	1,87%	0,91%		
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	294	38	5	4
77 Seine-et-Marne	42	0	0	0
78 Yvelines	59	6	0	0
91 Essonne	41	0	0	0
92 Hauts-de-Seine	68	1	0	0
93 Seine-Saint-Denis	46	2	0	0
94 Val-de-Marne	65	4	2	0
95 Val-d'Oise	23	2	0	1
TOTAL	638	53	7	5
	24,81%	48,18%	46,67%	62,50%
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	4	0	0	0
30 Gard	13	0	0	0
34 Hérault	56	1	0	0
48 Lozère	1	0	0	0
66 Pyrénées-Orientales	9	0	0	0
TOTAL	83	1	0	0
	3,23%	0,91%		
LIMOUSIN				
19 Corrèze	5	0	0	0
87 Haute-Vienne	13	0	0	0
TOTAL	18	0	0	0
	0,70%			
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	32	1	1	0
55 Meuse	8	1	0	0
57 Moselle	37	0	0	0
88 Vosges	7	1	0	0
TOTAL	84	3	1	0
	3,27%	2,73%	6,67%	

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
MIDI-PYRENEES				
09 Ariège	3	0	0	0
12 Aveyron	6	0	0	0
31 Haute-Garonne	70	1	0	0
32 Gers	2	0	0	0
46 Lot	4	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	5	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	3	0	0	0
TOTAL	93	1	0	0
	3,62%	0,91%		
NORD				
59 Nord	100	3	0	2
62 Pas-de-Calais	50	1	0	0
TOTAL	150	4	0	2
	5,83%	3,64%		25,00%
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	63	6	0	0
49 Maine-et-Loire	19	0	0	0
53 Mayenne	2	0	0	0
72 Sarthe	16	0	0	0
85 Vendée	10	1	0	0
TOTAL	110	7	0	0
	4,28%	6,36%		
PICARDIE				
02 Aisne	10	2	1	0
60 Oise	12	0	0	0
80 Somme	14	0	0	0
TOTAL	36	2	1	0
	1,40%	1,82%	6,67%	
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	2	0	0	0
17 Charente-Maritime	15	1	0	0
79 Deux-Sèvres	9	0	0	0
86 Vienne	26	0	0	0
TOTAL	52	1	0	0
	2,02%	0,91%		

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-Hte-Provence	1	0	0	0
05 Hautes-Alpes	4	0	0	0
06 Alpes-Maritimes	33	1	0	0
13 Bouches-du-Rhône	98	4	1	0
83 Var	28	0	0	0
84 Vaucluse	25	2	1	0
TOTAL	189	7	2	0
	7,35%	6,36%	13,33%	
RHONE-ALPES				
01 Ain	17	0	0	0
07 Ardèche	8	1	0	0
26 Drôme	22	2	0	0
38 Isère	53	2	0	0
42 Loire	41	1	0	0
69 Rhône	175	9	0	1
73 Savoie	21	1	0	0
74 Haute-Savoie	16	0	0	0
TOTAL	353	16	0	1
	13,72%	14,55%		12,50%
DOM-TOM				
	21	0	0	0
TOTAL	21	0	0	0
	0,82%			
ARMEE				
	3	0	0	0
TOTAL	3	0	0	0
	0,12%			
TOTAL	2572	110	15	8

3. 5 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 2572	Admissibles 110	Admis 15	Liste C. 8
Composition				
Nombre de présents	1366	110	15	8
Nombre de copies blanches	19	0	0	0
Moyenne	8,12	12,09	13,40	11,31
Note mini	0	8	9	8,50
Note maxi	17	17	17	14
Nombre de notes éliminatoires	77	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	1465	110	15	8
Nombre de copies blanches	51	0	0	0
Moyenne	8,56	12,57	11,90	12,81
Note mini	0	8	8	11
Note maxi	17,50	17,50	15,50	15
Nombre de notes éliminatoires	102	0	0	0
<i>Lettres & Arts</i>				
Nombre d'inscrits	1049	71	11	5
Nombre de présents	655	71	11	5
Nombre de copies blanches	30	0	0	0
Moyenne	8,40	12,76	12,41	13,50
Note mini	0,50	8,50	8,50	11
Note maxi	17	17	15,50	15
Nombre de notes éliminatoires	58	0	0	0
<i>Sciences Humaines & Sociales</i>				
Nombre d'inscrits	947	25	3	2
Nombre de présents	513	25	3	2
Nombre de copies blanches	18	0	0	0
Moyenne	8,66	12,04	11,33	12
Note mini	0	8	8	11
Note maxi :	17,50	17,50	14	13
Nombre de notes éliminatoires	31	0	0	0
<i>Sciences Juridiques</i>				
Nombre d'inscrits	457	8	1	1
Nombre de présents	220	8	1	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,60	11,12	8	11
Note mini	1	8	8	11
Note maxi	14	13	8	11
Nombre de notes éliminatoires	5	0	0	0
<i>Sciences exactes & techniques</i>				
Nombre d'inscrits	49	1	0	0
Nombre de présents	31	1		
Nombre de copies blanches	2	0		
Moyenne	8,72	12		
Note mini	1	12		
Note maxi	13	12		
Nombre de notes éliminatoires	3	0		
<i>Sciences de la Nature & Vie</i>				
Nombre d'inscrits	70	5	0	0
Nombre de présents	46	5		
Nombre de copies blanches	0	0		
Moyenne	9,43	14,90		
Note mini	4	14,50		
Note maxi	17	15,50		
Nombre de notes éliminatoires	5	0		

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

Traduction				
Nombre de présents	1489	110	15	8
Nombre de copies blanches	3	0	0	0
Moyenne	8,22	12,78	13,77	11,96
Note mini	0	5	7,50	10,30
Note maxi	19	19	18,50	14,50
Nombre de notes éliminatoires	343	0	0	0
<i>Anglais</i>				
Nombre d'inscrits	1736	67	11	7
Nombre de présents	982	67	11	7
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	8,21	12,65	12,96	11,60
Note mini	0	5	7,50	10,30
Note maxi	18,50	18,50	18,50	12,20
Nombre de notes éliminatoires	207	0	0	0
<i>Allemand</i>				
Nombre d'inscrits	192	12	0	0
Nombre de présents	119	12		
Nombre de copies blanches	1	0		
Moyenne	9,24	14,67		
Note mini	0,50	9,50		
Note maxi	17,5	17		
Nombre de notes éliminatoires	25	0		
<i>Espagnol</i>				
Nombre d'inscrits	341	13	0	0
Nombre de présents	183	13		
Nombre de copies blanches	0	0		
Moyenne	8,29	11		
Note mini	1	7		
Note maxi	18	16		
Nombre de notes éliminatoires	39	0		
<i>Italien</i>				
Nombre d'inscrits	94	1	1	0
Nombre de présents	52	1	1	
Nombre de copies blanches	0	0	0	
Moyenne	7,98	17,50	17,50	
Note mini	0,50	17,50	17,50	
Note maxi	18,4	17,50	17,50	
Nombre de notes éliminatoires	15	0	0	
<i>Russe</i>				
Nombre d'inscrits	13	0	0	0
Nombre de présents	11			
Nombre de copies blanches	0			
Moyenne	8,32			
Note mini	1			
Note maxi	18			
Nombre de notes éliminatoires	3			
<i>Latin</i>				
Nombre d'inscrits	176	14	3	1
Nombre de présents	125	14	3	1
Nombre de copies blanches	1	0	0	0
Moyenne	7,31	12,96	15,50	14,50
Note mini	0,50	6,75	14,50	14,50
Note maxi	17,50	17,50	17,50	14,50
Nombre de notes éliminatoires	48	0	0	0
<i>Grec</i>				
Nombre d'inscrits	20	3	0	0
Nombre de présents	17	3		
Nombre de copies blanches	0	0		
Moyenne	8,29	13,33		
Note mini	1	7,50		
Note maxi	19	19		
Nombre de notes éliminatoires	6	0		

3. 6 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 110	Admis 15	Liste C. 8
Culture Générale			
Nombre de présents	80	15	8
Moyenne	10,36	14,57	13,76
Note mini	1	12,10	11,90
Note maxi	18	18	16,10
Langue / Commentaire			
Nombre de présents	99	15	8
Moyenne	11,69	14,73	11,50
Note mini	3	10	4
Note maxi	19	19	15
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits	19	1	1
Nombre de présents	17	1	1
Moyenne	10,06	16	12
Note mini	3	16	12
Note maxi	16	16	12
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits	16	2	1
Nombre de présents	14	2	1
Moyenne	11	10	11
Note mini	6	10	11
Note maxi	16	10	11
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits	9	0	1
Nombre de présents	7		1
Moyenne	9,43		15
Note mini	5		15
Note maxi	15		15
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits	4	1	0
Nombre de présents	4	1	
Moyenne	10,75	19	
Note mini	5	19	
Note maxi	19	19	
<i>Russe</i>			
Nombre d'inscrits	2	0	0
Nombre de présents	1		
Moyenne	18		
Note mini	18		
Note maxi	18		
<i>Commentaire Administratif</i>			
Nombre d'inscrits	35	6	3
Nombre de présents	33	6	3
Moyenne	11,79	15	11,67
Note mini	3	12	8
Note maxi	18	18	15
<i>Commentaire Scientifique</i>			
Nombre d'inscrits	25	5	2
Nombre de présents	23	5	2
Moyenne	13,74	15,20	9,50
Note mini	4	13	4
Note maxi	19	19	15
<i>Informatique</i>			
Nombre d'inscrits	39	9	3
Nombre de présents	23	7	2
Moyenne	12,74	15,43	14
Note mini	7	12	12
Note maxi	18,50	18,50	16

4 — Concours interne territorial

4.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	52	21,67	2	7,69	1	14,29	0	
Femmes	188	78,33	24	92,31	6	85,71	4	100,00
Total	240		26		7		4	

4.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Plus de 55 ans	1940	1	0	0	0
	1942	2	0	0	0
Sous-total		3 1,25%	0	0	0
De 51 à 55 ans	1943	1	0	0	0
	1944	1	0	0	0
	1945	1	0	0	0
	1946	4	0	0	0
	1947	4	1	0	0
Sous-total		11 4,58%	1 3,85%	0	0
De 46 à 50 ans	1948	6	0	0	0
	1949	8	0	0	0
	1950	7	0	0	0
	1951	14	0	0	0
	1952	10	0	0	0
Sous-total		45 18,75%	0	0	0
De 41 à 45 ans	1953	12	2	1	1
	1954	11	4	1	1
	1955	16	1	1	0
	1956	10	2	0	0
	1957	11	1	0	1
Sous-total		60 25,00%	10 38,46%	3 42,86%	3 75,00%
De 36 à 40 ans	1958	15	2	1	1
	1959	20	1	0	0
	1960	11	2	0	0
	1961	15	1	1	0
	1962	15	1	0	0
Sous-total		76 31,67%	7 26,92%	2 28,57%	1 25,00%
De 31 à 35 ans	1963	12	2	0	0
	1964	11	3	1	0
	1965	9	1	0	0
	1966	7	2	1	0
	1967	4	0	0	0
Sous-total		43 17,92%	8 30,77%	2 28,57%	0
De 26 à 30 ans	1969	1	0	0	0
	1970	1	0	0	0
Sous-total		2 0,83%	0	0	0
TOTAL		240	26	7	4

4.3 — Répartition par diplôme

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
non renseigné	53 22,08%	3 11,54%	0	1 25,00%
BAC	1 0,42%	0	0	0
BAC1 SI	2 0,83%	2 7,69%	2 28,57%	1 25,00%
BAC2 LA	1	1	1	0
BAC2 SH	1	0	0	0
BAC2 SI	4	0	0	0
Sous-total	6 2,50%	1 3,85%	1 14,29%	0
BAC3 LA	34	3	0	1
BAC3 SH	10	2	1	0
BAC3 SI	5	0	0	0
BAC3 SJ	1	0	0	0
BAC3 ST	1	0	0	0
Sous-total	51 21,25%	5 19,23%	1 14,29%	1 25,00%
BAC4 LA	42	7	0	0
BAC4 SH	24	4	3	0
BAC4 SI	3	1	0	0
BAC4 SJ	10	0	0	0
Sous-total	79 32,92%	12 46,15%	3 42,86%	0
BAC5 LA	19	3	0	1
BAC5 SH	10	0	0	0
BAC5 SI	3	0	0	0
BAC5 SJ	1	0	0	0
BAC5 SN	2	0	0	0
BAC5 ST	5	0	0	0
Sous-total	40 16,67%	3 11,54%	0	1 25,00%
BAC6 LA	3	0	0	0
BAC6 SH	4	0	0	0
BAC6 ST	1	0	0	0
Sous-total	8 3,33%	0	0	0
TOTAL	240	26	7	5

Code des diplômes

LA Lettres/histoire de l'art/philosophie/théologie/musicologie/langues, etc.
 SH Histoire/géographie/psychologie/ethnologie, etc.
 SJ Droit/économie/gestion/sciences politiques, etc.
 SN Biologie/physiologie/sciences naturelles/géologie, etc.
 ST Mathématiques/physique/chimie/informatique/diplômes d'ingénieurs, etc.
 SI Information/communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	99	53,23	14	66,67	1	14,29	2	66,67
SH	49	26,34	6	28,57	4	57,14	1	33,33
SI	17	9,14	1	4,76	2	28,57	0	
SJ	12	6,45	0		0		0	
SN	2	1,08	0		0		0	
ST	7	3,76	0		0		0	
TOTAL	186		21		7		3	

4.4 Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Agents non titulaires	14	5,83	0		0		0	
Secr.d'admin.	8	3,33	0		0		0	
Attaché.d'admin.	11	4,58	1	3,85	0		0	
Secr.de doc	3	1,25	1	3,85	0		0	
Documentalistes	7	2,92	0		0		0	
Techn.de rech.	1	0,42	0		0		0	
Ass.ing. de rech.	1	0,42	0		0		0	
Ing.de recherche	1	0,42	1	3,85	0		0	
Bib.adj.	11	4,58	0		0		0	
Bib.adj.spé.	8	3,33	0		0		0	
Bib.	21	8,75	4	15,38	0		0	
Rédacteurs terr.	2	0,83	0		0		0	
Ass.de cons.	8	3,33	1	3,85	0		1	25,00
Ass.qualif.de cons.	50	20,83	4	15,38	1	14,29	0	
Bib.terr.	74	30,83	11	42,31	6	85,71	3	75,00
Prof.des écoles	3	1,25	0		0		0	
Professeurs	17	7,08	3	11,54	0		0	
TOTAL	240		26		7		4	

4.5 — Répartition par type d'établissement

Etablissements	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
BDP	16	6,67	2	7,69	1	14,29	0	
BGE	3	1,25	0		0		0	
BM	130	54,17	16	61,54	6	85,71	4	100,00
BNF	15	6,25	2	7,69	0		0	
BU	16	6,67	1	3,85	0		0	
CDP	2	0,83	0		0		0	
Autres	58	24,17	5	19,23	0		0	
TOTAL	240		26		7		4	

BDP : Bibliothèques départementales de prêt
 BGE : Bibliothèques des grands établissements
 BNF : Bibliothèque nationale de France
 BPI : Bibliothèque publique d'information
 BU : Bibliothèques universitaires
 BM : Bibliothèques municipales
 CDP : centre de documentation pédagogique (CDDP, CRDP, CNDP)
 Divers : armées, CCN, ENG, ENM, IFB, IHEC, INETOP, INJEP, INRP, JPL, enseignement primaire et secondaire, CDI et CIO

4.6 — Répartition par département.

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	6	0	0	0
68 Haut-Rhin	2	0	0	0
TOTAL	8	0	0	0
	3,33%			
AQUITAINE				
24 Dordogne	1	1	0	0
33 Gironde	3	0	0	0
40 Landes	1	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	1	0	0	0
TOTAL	6	1	0	0
	2,50%	3,85%		
AUVERGNE				
03 Allier	1	0	0	0
43 Haute-Loire	1	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	1	0	0	0
TOTAL	3	0	0	0
	1,25%			

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
 session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	1	1	1	0
50 Manche	1	0	0	0
61 Orne	1	0	0	0
TOTAL	3 1,25%	1 3,85%	1 14,29%	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	2	1	0	1
29 Finistère	2	0	0	0
35 Ille-et-Vilaine	2	0	0	0
56 Morbihan	2	0	0	0
TOTAL	8 3,33%	1 3,85%	0	1 25,00%
CENTRE				
37 Indre-et-Loire	2	0	0	0
41 Loir-et-Cher	3	0	0	0
45 Loiret	2	0	0	0
TOTAL	7 2,92%	0	0	0
CHAMPAGNE				
10 Aube	2	1	1	0
51 Marne	2	0	0	0
52 Haute-Marne	1	0	0	0
TOTAL	5 2,08%	1 3,85%	1 14,29%	0
CORSE				
	1	0	0	0
TOTAL	1 0,42%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	1	0	0	0
39 Jura	2	0	0	0
70 Haute-Saône	1	0	0	0
90 Territoire-de-Belfort	1	0	0	0
TOTAL	5 2,08%	0	0	0
HAUTE-NORMANDIE				
76 Seine-Maritime	4	0	0	0
TOTAL	4 1,67%	0	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	36	4	0	0
77 Seine-et-Marne	4	0	0	0
78 Yvelines	2	0	0	0
91 Essonne	4	0	0	0
92 Hauts-de-Seine	12	0	0	0
93 Seine-Saint-Denis	8	0	0	0
94 Val-de-Marne	8	0	0	0
95 Val-d'Oise	2	1	0	1
TOTAL	76	5	0	1
	31,67%	19,23%		25,00%
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	1	0	0	0
30 Gard	3	0	0	0
34 Hérault	5	0	0	0
66 Pyrénées-Orientales	1	0	0	0
TOTAL	10	0	0	0
	4,17%			
LIMOUSIN				
19 Corrèze	1	1	0	0
87 Haute-Vienne	1	0	0	0
TOTAL	2	1	0	0
	0,83%	3,85%		
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	6	1	0	0
57 Moselle	4	0	0	0
TOTAL	10	1	0	0
	4,17%	3,85%		
MIDI-PYRENEES				
12 Aveyron	1	1	0	1
31 Haute-Garonne	3	1	0	0
46 Lot	1	0	0	0
TOTAL	5	2	0	1
	2,08%	7,69%		25,00%
NORD				
59 Nord	9	2	1	0
TOTAL	9	2	1	0
	3,75%	7,69%	14,29%	
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	1	1	1	0
49 Maine-et-Loire	1	0	0	0
72 Sarthe	3	2	0	0
TOTAL	5	3	1	0
	2,08%	11,54%	14,29%	

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
 session 1998

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PICARDIE				
02 Aisne	3	0	0	0
60 Oise	3	0	0	0
80 Somme	1	0	0	0
TOTAL	7 2,92%	0	0	0
POITOU-CHARENTES				
17 Charente-Maritime	1	0	0	0
86 Vienne	6	2	1	0
TOTAL	7 2,92%	2 7,69%	1 14,29%	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-de-Haute-Provence	1	0	0	0
06 Alpes-Maritimes	1	1	1	0
13 Bouches-du-Rhône	16	0	0	0
83 Var	3	0	0	0
84 Vaucluse	1	0	0	0
TOTAL	22 9,17%	1 3,85%	1 14,29%	0
RHONE-ALPES				
38 Isère	3	0	0	0
42 Loire	3	0	0	0
69 Rhône	18	3	1	0
73 Savoie	2	1	0	0
74 Haute-Savoie	1	0	0	0
TOTAL	27 11,25%	4 15,38%	1 14,29%	0
DOM-TOM				
	8	1	0	1
TOTAL	8 3,33%	1 3,85%	0	1 25,00%
ARMEE				
	2	0	0	0
TOTAL	2 0,83%	0	0	0
TOTAL	240	26	7	5

4.7 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 240	Admissibles 26	Admis 7	Liste C. 4
Composition				
Nombre de présents	191	26	7	4
Nombre de copies blanches	6	0	0	0
Moyenne	8,06	11,19	12	10,50
Note mini	3	5	8	5
Note maxi	15	15	15	14
Nombre de notes éliminatoires	17	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	197	26	7	4
Nombre de copies blanches	4	0	0	0
Moyenne	6,68	9,88	10,21	9,50
Note mini	1	6,50	9	6,50
Note maxi	15	15	13,50	13,50
Nombre de notes éliminatoires	15	0	0	0

2.8 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 26	Admis 7	Liste C. 4
Culture Générale			
Nombre de présents	19	7	4
Moyenne	10,60	13,43	12,25
Note mini	5	11	11
Note maxi	16	16	13
Langue			
Nombre de présents	25	7	4
Moyenne	12,16	12,71	11,75
Note mini	3	7	10
Note maxi	19	16	13
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	16	4	4
Nombre de présents :	16	4	4
Moyenne :	11,31	12,25	11,75
Note mini :	3	7	10
Note maxi :	19	16	13
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits :	4	1	0
Nombre de présents :	3	1	
Moyenne :	14	16	
Note mini :	8	16	
Note maxi :	18	16	
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	4	1	0
Nombre de présents :	4	1	
Moyenne :	13,75	12	
Note mini :	8	12	
Note maxi :	19	12	

**concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 1998**

<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits :	1	1	0
Nombre de présents :	1	1	
Moyenne :	12	12	
Note mini :	12	12	
Note maxi :	12	12	
<i>Russe</i>			
Nombre d'inscrits :	1	0	0
Nombre de présents :	1		
Moyenne :	14		
Note mini :	14		
Note maxi :	14		
Informatique			
Nombre d'inscrits	17	6	1
Nombre de présents	12	5	1
Moyenne	11,96	14,20	8
Note mini	2	11	8
Note maxi	19	19	8

5 — Sujets des épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

1.1 — Concours interne

durée : 4 heures, coefficient : 2

L'accès à l'information scientifique et technique à l'aube de l'an 2000.

1.2 — Concours externe

durée : 5 heures, coefficient : 2

L'image est-elle une écriture ?

2 — Note de synthèse

2.1 — Concours interne

durée : 4 heures, coefficient : 3

Rédigez une note de synthèse à partir du dossier suivant constitué de documents portant sur le droit d'auteur et la protection des œuvres littéraires (4 pages maximum).

Documents joints :

Document 1 – Tribunal de Grande Instance de Paris — Référé — 14 août 1996, *Revue internationale du droit d'auteur*, 171, 1997, p. 361, 371-377.

Document 2 – Tribunal de Grande Instance de Paris — Référé — 5 mai 1997, *Revue internationale du droit d'auteur*, 174, 1997, p. 265-271.

Document 3 – WEBSTER, Duane E. Droit d'auteur et droit de citation : les enjeux américains, *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1997, p. 50-54.

Document 4 – SANTANTONIOS, Laurence. Une loi à réveiller les morts, *Livres-Hebdo*, n° 264, 1997, p. 67-68.

Document 5 – Propriété littéraire et artistique, *Encyclopaedia Universalis*, 1996, vol. 19, p. 82-84.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Lettres et Arts

durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les lettres et arts (4 pages maximum).

Dossier à examiner : La culture face à la mondialisation

Documents joints :

Document 1 – BRUCKNER Pascal. Faut-il être cosmopolite ? (extraits), *Esprit*, décembre 1992, p. 80-86.

Document 2 – RAMONET Ignacio. L'Agonie de la culture. In : *Géopolitique du chaos*. Galilée, 1997, p. 125-139.

Document 3 – CHASLIN François. Bilbao en toute franchise, *L'Architecture d'aujourd'hui*, octobre 1997, p. 45-48.

Document 4 – BELLET Harry. OPA de Sotheby's et Christie's sur l'art contemporain. *Le Monde*, 27 octobre 1997.

Document 5 – MATTELART Armand. Mondialisation : la culture globale entre rêve et cauchemar, *Universités*, mars 1997, p. 24-26.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Sciences humaines et sociales

durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences humaines et sociales (4 pages maximum).

Dossier à examiner : Education à la citoyenneté

Documents joints :

Document 1 – COURT Marielle. La morale se glisse au lycée, *Le Figaro*, 20 janvier 1998, p. 10.

Document 2 – BOUCHARD Pascal. L'enfant roi, *Le Monde de l'Éducation*, décembre 1997, p. 54

Document 3 – ROULLEAU-BERGER Laurence. Procéduralisation, fragmentation et résistances juvéniles dans l'espace public, *Document de l'INJEP*, hors-série n° 4, janvier 1997, p. 82-93.

Document 4 – FOURNIER Martine. Les nouveaux enjeux : entretien avec Bernard Charlot ; D'une école de classes à une école de masse..., *Sciences Humaines*, n° 76, octobre 1997, p. 24-25.

Document 5 – CHEVENEMENT Jean-Pierre. Ecole et citoyenneté, *Dialogues*, n° 41, mars 1994, p. 7-8.

Document 6 – REDEKER Robert. L'école doit-elle fabriquer des internautes ou instituer des citoyens ? *Le Monde*, 12 septembre 1997, p. 14.

Document 7 – DAUDEL Christian. Géographie et citoyenneté, *Dialogues*, n° 41, mars 1994, p. 28-30.

Document 8 – CHARVET Dominique. Comment créer une génération des « mauvais lieux », *Autrement*, n° 19, septembre 1996, p. 116-127.

Document 9 – PIERRELEE Marie-Danièle. La citoyenneté participative : quel sens pour les élus, les professionnels, les associations ? *Document de INJEP*, hors-série n° 4, janvier 1997, p. 115-117.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Sciences juridiques, économiques et politiques

durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences juridiques, économiques et politiques (4 pages maximum).

Dossier à examiner : La transparence administrative

Documents joints :

Document 1 – Loi du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public (extrait), *Journal officiel de la République française, lois et décrets*, 18 juillet 1978, p. 2851-2852.

Document 2 – RIPOCHE, Paul. La communication au public des archives et des documents administratifs, *La Gazette des archives*, n° 130-131, 1985, p. 233-237.

Document 3 – Que reste-t-il du secret administratif ? *Les Cahiers de la fonction publique*, n° 39, juin-juillet 1986, p. 8-10.

Document 4 – LAVEISSIERE, Jean. La communication administration-administrés (extrait). *L'État et les corporations*. Paris, PUF, 1988, p. 181-185.

Document 5 – DEBBASCH, Charles. Introduction de *La transparence administrative en Europe : actes du colloque tenu à Aix en octobre 1989*. Paris, CNRS, 1990, p. 11-14.

Document 6 – MALLOL, Francis. Recherche universitaire et rétention de l'information (note sur une décision du Conseil d'État), *La Semaine juridique*, 19 février 1997, p. 82-84.

Document 7 – MAISL, Herbert. Le citoyen « internaute » (extraits), *Revue française d'administration publique*, n° 81, janvier-mars 1997, p.77-80, 83-85.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Sciences de la nature et de la vie

durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences de la nature et de la vie (4 pages maximum).

Dossier à examiner : Les plantes transgéniques

Documents joints :

Document 1 – GASSER, Charles, FRALEY, Robert. Les plantes transgéniques, *Pour la Science*, n° 178, août 1992, p. 68-74.

Document 2 – HABERT, Pierrette. Le génie génétique testé dans les champs, *La Recherche*, n° 270, novembre 1994, p. 1126-1132.

Document 3 – Les plantes se font manipuler, *Sciences et Avenir*, septembre 1996, p. 52-55.

Document 4 – BENOIT BROWAEYS, Dorothée. L'étiquetage des nouveaux aliments est un leurre, *La Recherche*, n° 299, juin 1997, p. 34-36.

Document 5 – Une tomate à 25 millions de dollars, *Science et Vie*, n° 912, septembre 1993.

Document 6 – Quelques scénarios d'horreur-fiction à propos du transgénisme, *Science et Vie*, n° 924, septembre 1994.

Document 7 – Le colza transgénique peut-il polluer ? *Science et Vie*, n° 941, février 1996.

Document 8 – Pomme de terre transgénique au jardin, *Science et Vie*, n° 963, décembre 1997.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Sciences exactes et techniques

durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences exactes et techniques (4 pages maximum).

Dossier à examiner : Le chaos

Documents joints :

Document 1 – BERGÉ, Pierre. Chaos, hasard et prédictibilité, *Etudes*, octobre 1994.

Document 2 – PRIGOGINE, Ilya. *L'ordre issu du Chaos*. (Conférence). Institut du management d'EDF et GDF, 1997.

Document 3 – GLORIEUX, Pierre. Chaos et crises dans les lasers. *Courrier du CNRS : Images de la Physique*, 1988, p. 29-34.

Document 4 – VIDAL, Christian. Le Chaos déterministe en chimie. *Pour la Science*, 1997, p. 76-77.

Document 5 – SMITH, Douglas. Expérimentez le Chaos chez vous. *Pour la Science*, 1997, p. 64-66.

Document 6 – DELAHAYE, Jean-Paul. Le complexe surgit-il du simple ? *Pour la Science*, 1997, p. 30-34.

3 — Traduction

Concours externe

Durée : 3 heures, Coefficient : 1

Les candidats noteront en tête de la copie, la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Tout changement dans le choix de la langue entraînerait l'annulation de la copie.

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe.

Le dictionnaire bilingue est autorisé pour le grec et le latin.

L'utilisation de tout autre document ou instrument de travail est strictement interdite.

THOMAS, Gina. « Von allen guten geistern verlassen ». *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 25, Oktober 1997.

O'BRIEN, Tim. « What he remembered », *In the lake of the woods*, 1994.

MUNOZ MOLINA, Antonio. « Elogio laico de la biblioteca », *La Huerta del Edén*, 1996.

SOPHOCLE. *Philoctète. Edition*, Les Belles Lettres.

ECO, Umberto. « Come giustificare una biblioteca priva... », *Il secondo diario minimo*, 1990.

QUINTILIEN. « Quels auteurs le rhéteur doit-il faire lire en premier ? » (extrait). Edition, Les Belles Lettres.

6 — Quelques sujets des épreuves orales d'admission

1 — Conversation avec le jury

Conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte court ou d'une citation tirés au sort au début de l'épreuve (préparation : trente minutes ; commentaire : environ dix minutes ; conversation : environ vingt minutes ; coefficient 4 pour les externes ; coefficient 3 pour les internes.)

HALIMI, Serge. Le Monde diplomatique, août 1998.

CARRO-REHAULT, Antoine. Multiculturalisme dans les bibliothèques américaines : l'exemple de New York. Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français 176, 3e trimestre, 1997.

BAUDOUIIN, Pierre. Marcel. Editions G. Bellais, 1896.

MORIN, Edgar. Pour sortir du xxe siècle, Editions Le Seuil 1981.

LINTON, Ralph. De l'homme, Editions de Minuit, 1968, p. 99-100.

FURET, François. Le Passé d'une illusion. Editions Laffont, 1995.

BALZAC, Honoré (De). Théorie de la démarche. 1830.

MORIN, Edgar. Science avec conscience. Editions Fayard, 1990.

HALPHEN, Louis. Introduction à l'Histoire. PUF, collection, 1946.

DEBRAY, Régis. L'Etat séducteur. Editions Gallimard, 1993.

2 — Résumé et commentaire d'un texte administratif

Concours externe uniquement, épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique et langue.

Durée : 20 minutes, coefficient :1.

Conseils des Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, « Décret 420-6 du 17 décembre 1984. Modalité d'élection des présidents d'université ». Journal Officiel.

Conseils des Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, « Décret 85-28 du 7 janvier 1985. Participation des personnalités extérieures au sein des établissements publics à caractères scientifique, culturel et professionnel ». Journal Officiel.

3 — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique

Concours externe uniquement, épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique et langue.

Durée : 20 minutes, coefficient :1.

DUBY, Jean-Jacques. « Risques réels et risques négligeables ». Pour la Science, n° 241, novembre 1997, p. 9.

POTIER, Pierre. " La corne d'abondance est encore pleine ". Pour la Science, n° 241, novembre 1997, p. 30-32.

4 — Langue

2.1 — Concours interne

Epreuve de langue vivante étrangère (allemand, anglais, italien, espagnol, russe), au choix du candidat, comportant la traduction d'un texte court suivie d'une conversation. L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Préparation : 30 minutes, traduction : environ 10 minutes, conversation : environ 20 minutes.

Coefficient 2.

MURRAY, Ian. « Girls' fears of being fat drive them to smoke ». *The Times*, London, tuesday august 4th 1998.

« Forever, Erma » 1996 by the Estate of Erma BOMBECK, extract from : *Best-loved writings from America's favorite humorist*. Andrews and Mac Meel Publishing.

PASTOR, Maria José. « El "Misteri", algo màs que un drama », *El País*, sàbado 15 de agosto de 1998.

2.2 — Concours externe

Interrogation en langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, russe) au choix du candidat, à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

*Préparation : 30 minutes, interrogation : environ 20 minutes.
Coefficient 1.*

BARTELS, « Außerirdischer Dumpfsinn ». *Der Spiegel*, n° 3, 1998.

LAMMERT, Norgert. « Deutschland profitiert schon jetzt vom Euro », *Focus*, n° 16, 1998.

WALKER, Martin. « Brussels run by brunch of Enarch's », *The Gardian Weekly*, august 2^{sd} 1998, The Gardian.

ARMAS MARCELO, J.J. « Corin, la paradoja », *A B C*, Viernes 14-8-98.

ELZEVIRO, Beni. « Non basta un Lang e salvare il Belpaese », *Corriere della Sera*, 19-12-97.